



## Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADEMIE : BESANÇON

Établissement : Université de Franche-Comté

Demande n° S3LP120002766

Dénomination nationale : Systèmes informatiques et logiciels

Spécialité : Conception et développement orientés objet d'applications multi-tiers

## Présentation de la spécialité

L'objectif de cette spécialité est de former des diplômés capables de concevoir et développer des applications multi-tiers puis d'administrer et sécuriser les serveurs hébergeant ces applications. Les métiers visés sont : développeur d'application Intranet/Internet, développeur d'applications client-serveur, administrateur de serveur, mainteneur d'un parc d'applications multi-tiers...

Cette spécialité, ouverte en 2004 en formation initiale, est portée par la Faculté des Sciences et techniques. Elle s'inscrit comme poursuite d'études aux DUT « Informatique », « R&T », « SRC » et comme sortie professionnalisaante de la licence « Informatique ». Elle est en concurrence avec la licence professionnelle « Administration/maintenance de système et d'applications répartis » proposée à l'IUT de Belfort.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits		19
Taux de réussite		96 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2		0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)		81 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels		31 %
Pourcentage de diplômés en emploi :	enquêtes internes	67 % - 73 %
	enquêtes nationales	75 % - 100 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les entreprises, et plus particulièrement, les PME/PMI de la région Franche-Comté sont génératrices d'emplois dans le domaine Client-Serveur, les applications Web et l'administration de systèmes. Forte de ce contexte économique et de son expérience de plus de six ans, la spécialité répond aux besoins des professionnels et présente des indicateurs de fonctionnement globalement satisfaisants. Certaines faiblesses et la dérive des performances de ces dernières années doivent cependant inciter l'équipe pédagogique à impulser une nouvelle dynamique. Son positionnement dans le contexte universitaire mérite d'être plus clair, surtout de la licence professionnelle concurrente.



Le taux de pression légèrement inférieur à 4 ne permet pas d'atteindre les objectifs de trente étudiants mais la formation semble devenir de plus en plus attractive au vu de l'augmentation des effectifs. Cette attractivité est régionale et est manifeste parmi le public de DUT et de BTS, mais elle n'opère pas parmi les étudiants de filières générales malgré l'affichage clair d'une sortie professionnalisante pour les L2 informatiques. Les étudiants sont pour la plupart en formation initiale, quelques uns sont inscrits en formation continue.

L'insertion professionnelle est satisfaisante au regard des enquêtes nationales, avec un taux compris entre 75 % et 100 %, mais elle n'est pas immédiate après la licence professionnelle puisque les poursuites d'études sont importantes pouvant atteindre 50 %. Le secteur d'activités et les postes occupés sont en adéquation avec la formation, aucune indication n'est fournie pour la durée moyenne de recherche d'emploi. Les enquêtes internes confirment la tendance à la poursuite d'études : il est surprenant de constater que la quasi-totalité des poursuites d'études se fait au sein de la même université et, pour certains cas, dans l'UFR porteur de la spécialité. Les résultats sont à modérer avec le taux de réponse aux enquêtes qui reste faible pour une mesure correcte de l'employabilité.

La formation bénéficie des nombreux contacts avec les professionnels établis par les différentes filières du département informatique et par le Laboratoire d'informatique mais elle n'a pas signé de convention de partenariat avec des entreprises ou des branches professionnelles. L'implication professionnelle s'exprime par l'accueil de stagiaires et l'encadrement de projets, par une participation aux enseignements (à hauteur de 31 % du volume horaire global). Même si les intervenants professionnels permettent à l'équipe pédagogique d'être au fait des réalités du terrain, leur nombre (4 au total) est insuffisant pour une bonne diversité des interventions. Par ailleurs, il n'existe pas de conseil de perfectionnement pour débattre des évolutions de la spécialité et prendre en compte l'évaluation des enseignements faite en fin d'année universitaire.

Le dossier d'auto-évaluation apporte des éléments complémentaires au dossier mais ne met pas en avant les forces et faiblesses de la spécialité ; aucune information ne décrit le processus mis en place pour effectuer ce bilan.

- Points forts :

- Bons taux de réussite.
- Secteur d'activité génératrice d'emploi.

- Points faibles :

- Poursuites d'études en augmentation.
- Peu d'étudiants issus de L2.
- Pas de conseil de perfectionnement.
- Nombre d'intervenants professionnels insuffisant.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Les recommandations de la précédente évaluation ont été partiellement suivies d'effet : Il est de nouveau vivement conseillé de recruter davantage d'étudiants issus de L2. La diversité des publics est propice à l'échange d'expériences et à l'enrichissement culturel et technique. La mise en place de modules d'ouverture ou d'exploration qui encouragent à davantage de professionnalisation, doit être envisagée surtout lorsque la composante, porteuse de la spécialité, propose une filière générale dans des domaines analogues.

Les interventions professionnelles suivent certes les recommandations de l'arrêté relatif aux licences professionnelles mais le nombre de ces professionnels doit être augmenté.

Il est impératif de diminuer le taux de poursuites d'études qui peuvent mettre en péril la formation. L'ouverture à l'alternance peut être une voie permettant davantage de professionnalisation et inhibant les poursuites d'études. Cette voie doit être envisagée mais, au préalable, il conviendra de mettre en place un conseil de perfectionnement avec des professionnels, des enseignants et des représentants de branches professionnelles.